

**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DES DANGERS**

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

1	Environnement et voisinage.....	3
2	Potentiels de dangers.....	4
3	Evaluation des risques.....	4
4	Evaluation des effets des scénarios majeurs.....	5
4.1	Choix des scénarios d'accident majeurs.....	5
4.2	Hierarchisation des différents scénarios tenant compte de l'efficacité de mesures de prévention et de protection.....	5
4.2.1	Résultats des modélisations pour les flux thermiques.....	7
4.2.2	Synthèse des conséquences des scénarios étudiés.....	7
5	Cartographies.....	7

Ce résumé reprend de manière simple mais complète les points importants de l'étude de dangers. Il permet au lecteur d'avoir une vue d'ensemble du document avec ses conclusions et d'aller rechercher, si nécessaire, les détails des informations qui l'intéressent plus particulièrement.

Les différents chapitres abordés lors de l'étude de dangers sont :

- la description de l'environnement et du voisinage de l'établissement, qui décrit en particulier les intérêts à protéger,
- l'identification et la caractérisation des potentiels de dangers,
- l'évaluation des risques qui constitue le cœur de l'étude de dangers,
- l'évaluation des effets des scénarios majeurs potentiels mis en évidence par l'analyse détaillée des risques.

L'organisation de la sécurité, qui décrit entre autres les moyens de lutte contre un sinistre, est également détaillée, avec en particulier les moyens d'intervention permettant de lutter contre les sinistres majeurs mis en évidence au cours de l'étude.

La cartographie précisant la nature et les effets des accidents majeurs est jointe en fin de ce résumé non technique.

## 1 ENVIRONNEMENT ET VOISINAGE

Les éléments sensibles que nous avons retenus lors de l'étude sont les suivants :

Les tableaux ci-dessous présentent l'environnement immédiat du site :

### Habitations et Etablissements Recevant du Public (ERP)

Etablissement (type)	Situation et distance par rapport aux limites de propriété du site	Nombre de personnes maximum présentes
Habitations	Aucune à proximité du site	
Etablissements rencontrés classiquement dans une commune Ecole, église, mairie, salle polyvalente, ferme musée	A 200m à l'Est	Un magasin de vente de meuble

## Axes routiers et ferroviaires

Axes routiers	Situation et distance par rapport aux limites du site
N 89	En limite de propriété au Nord

## 2 POTENTIELS DE DANGERS

L'établissement MALAQUI est spécialisé dans le travail du bois, pour cela il possède plusieurs bâtiments (un bâtiment sciage, un bâtiment de rabotage et plusieurs autres installations).

Dans le cadre de l'évaluation des potentiels de dangers, l'ensemble des événements physiquement vraisemblables est envisagé, sans prise en compte des moyens de prévention et de protection.

Pour une activité de ce type, le principal potentiel de danger est ainsi associé à l'incendie de son stockage de bois avant expédition réalisé sur le site.

## 3 EVALUATION DES RISQUES

Les risques susceptibles d'affecter le site industriel dans son ensemble sont examinés selon une méthode d'**analyse globale des risques**. Elle étudie l'influence de l'environnement naturel, industriel et humain sur la sûreté des installations.

Les risques d'origine interne liés aux opérations ou installations : réception / expédition, stockage, etc., ainsi qu'aux avaries des circuits d'utilités ont été analysés selon la méthode de l'**Analyse Préliminaire des Risques (APR)**.

La synthèse des analyses des risques effectuées est présentée, dans l'étude de dangers, sous forme de tableaux récapitulatifs, avec évaluation et hiérarchisation des risques en terme de :

- **classe de probabilité d'occurrence (ou fréquence),**
- **niveau de gravité des conséquences** (effets sur les structures et sur les individus),
- **et cinétique.**

Cette analyse des risques a été réalisée sans puis avec prise en compte des mesures de prévention / protection mises en œuvre sur les installations, afin de dégager le risque résiduel représentatif. Compte tenu des criticités déterminées, l'accident le plus grave et le plus probable est associé à **l'incendie de son stockage de bois avant expédition.**

## **4 EVALUATION DES EFFETS DES SCENARIOS MAJEURS**

### **4.1 CHOIX DES SCENARIOS D'ACCIDENT MAJEURS**

Au regard des sources de danger présentes sur le site, de l'accidentologie et de l'analyse des risques, nous avons retenu le scénario suivant :

- *Stockage de bois avant expédition 150m<sup>2</sup>,*

### **4.2 HIERARCHISATION DES DIFFERENTS SCENARIOS TENANT COMPTE DE L'EFFICACITE DE MESURES DE PREVENTION ET DE PROTECTION.**

A ce niveau, tous les scénarios envisagés sont repris afin de les hiérarchiser en fonction :

- des distances d'effets maximales calculées ;
- de la probabilité d'occurrence de l'événement ;
- de la cinétique de l'événement ;
- du type d'effets redoutés.

Définition	5 kW/m <sup>2</sup> Distance maximale	3 kW/m <sup>2</sup> Distance maximale	Probabilité	Cinétique	Effets redoutés
Incendie du stockage de bois avant expédition avec pour effet le rayonnement de flux thermiques	9,8 m	13,6 m	rare	Lente	Absence d'effets dominos Aucun flux ne sort des limites de propriété Absence de conséquence significative pour l'environnement immédiat

#### 4.2.1 Résultats des modélisations pour les flux thermiques.

Les résultats obtenus, correspondant aux distances atteintes par les flux thermiques « seuils », sont donnés aux pages suivantes :

##### Incendie du stockage de bois sciés avant expédition:

Distances maximales correspondant aux flux thermiques					
Position longitudinale		ZONE : 8 kW/m <sup>2</sup> seuil des effets létaux significatifs	ZONE : 5 kW/m <sup>2</sup> seuil des premiers effets létaux	ZONE : 3 kW/m <sup>2</sup> seuil des effets irréversibles	Hauteur de flamme
Façade de 15 m	a= 0 et 15 m	2,8 m	6 m	10,4 m	7 m
	a = 7,5 m	6,6 m	9,8 m	13,6 m	
Façade de 10 m	a= 0 et 10 m	2,8 m	5,8 m	9,4 m	
	a = 5 m	5,6 m	8,1 m	11,3 m	

#### 4.2.2 Synthèse des conséquences des scénarios étudiés.

##### 4.2.2.1 Incendie du stockage de bois sciés.

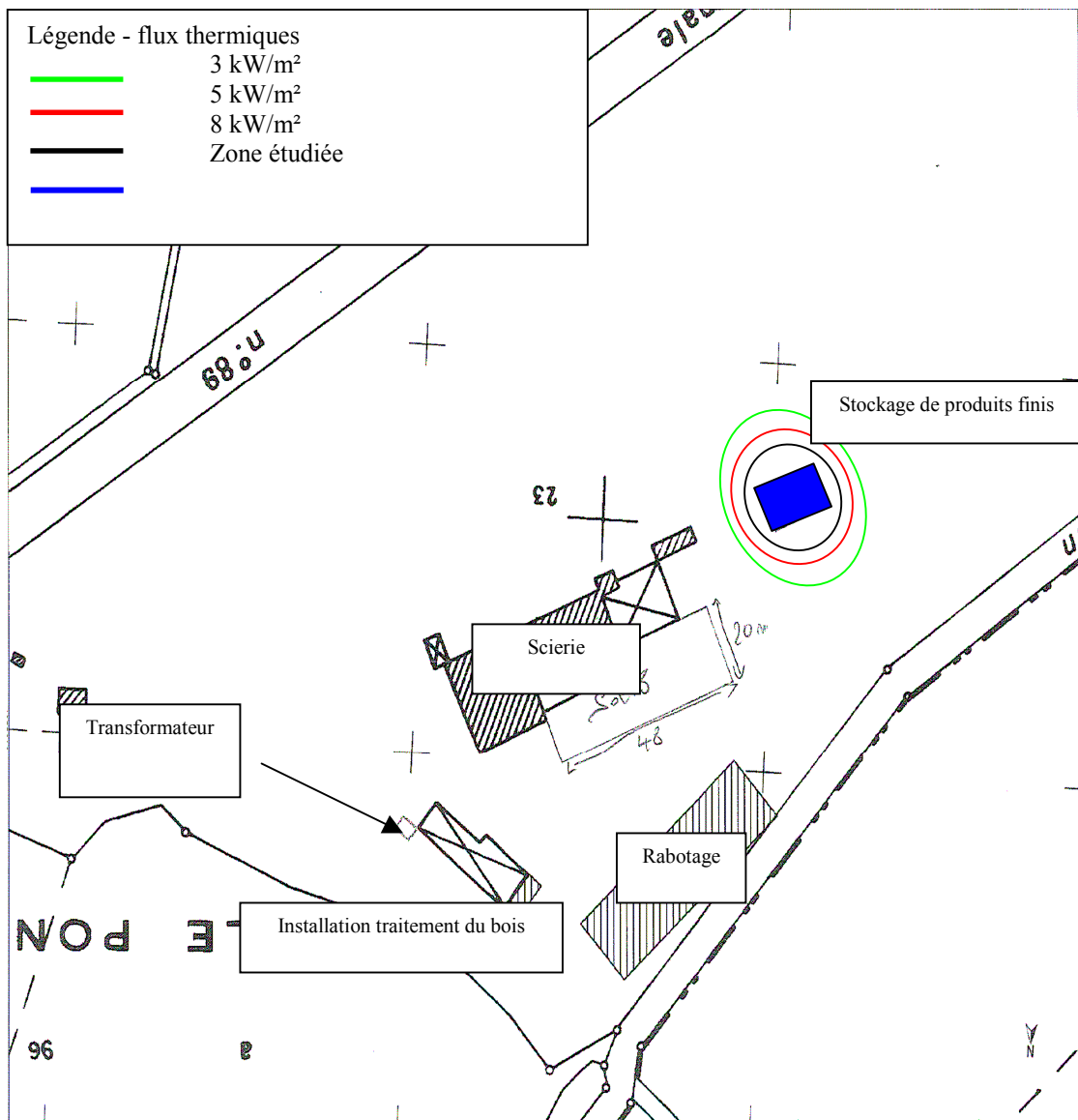
###### Synthèse de la modélisation :

A partir de la modélisation ci-dessus on note que l'ensemble des flux de 3, 5 et 8 kW/m<sup>2</sup> restent dans les limites de propriétés et n'atteignent aucune autre installation.

Nous rappelons enfin que la présente modélisation est nécessairement majorante puisqu'elle ne prend en compte aucun moyen d'extinction ni aucune intervention (interne comme externe).

## 5 CARTOGRAPHIES

On trouvera ci-dessous, la cartographie des effets de chacun du scénario retenu décrit ci-dessus.





**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT**

## SOMMAIRE

1.	Présentation de l'activité.....	3
2.	Effectif et rythme de travail .....	3
3.	Terrain d'implantation.....	3
4.	Urbanisme .....	4
5.	Environnement humain .....	4
6.	Patrimoine naturel et paysage .....	4
7.	Eau .....	5
8.	Bruit .....	5
9.	Air .....	6
10.	Gestion des déchets .....	6
11.	Energie .....	6
12.	Trafic .....	6
13.	Intégration paysagère .....	7
14.	Remise en état du site en fin de vie.....	7
15.	Evaluation des risques sanitaires.....	7

## **1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE**

La scierie MALAQUI est située sur des terrains de la commune de Saint Angel(19). Le site couvre une superficie de 7 hectares, dont seulement 1,7 hectare sont utilisés par la, le reste étant du terrain forestier. Cette superficie se répartie de la façon suivante à savoir :

- 3376,4 m<sup>2</sup> surface bâtie
- 13623,6 m<sup>2</sup> restant sont utilisés comme zone de stockage des matières premières et des produits finis et voies de circulation.

Le site est bordé :

- Au nord, par un chemin communal,
- A l'ouest par des bois et un étang
- A l'est par des terrains nus et un peu boisés
- Au sud par la nationale 89.

## **2. EFFECTIF ET RYTHME DE TRAVAIL**

Sur l'ensemble des installations de la commune de Saint Angel, l'entreprise emploie actuellement 11 personnes.

L'usine fonctionne 5 jours sur 7, du lundi au vendredi. Il n'y a pas d'activités nocturnes.

La production est assurée de 7h30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 (12h30 le vendredi).

Un arrêt complet des activités a lieu en été (août) sur 3 semaines ainsi qu'une semaine en hivers (noël).

## **3. TERRAIN D'IMPLANTATION**

Le site est implanté sur la commune de Saint Angel.

Le terrain occupé la société MALAQUI s'étend sur 7 hectares

L'ensemble occupe actuellement les parcelles de la section YD : n° 23

L'extrait de la zone ne mentionne pas l'interdiction d'implantation d'installation classée.

#### 4. URBANISME

Le secteur occupé par la scierie MALAQUI est classé en zone UX au regard du PLU.

La zone UX est une zone urbanisée où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter, réservée à l'implantation d'activité.

L'activité de la scierie MALAQUI est donc compatible avec le PLU.

#### 5. ENVIRONNEMENT HUMAIN

Le site s'intègre dans une zone d'activités où la densité de population est relativement faible. Les tableaux ci-dessous présentent l'environnement immédiat du site :

##### Habitations et Etablissements Recevant du Public (ERP)

<i>Etablissement (type)</i>	<i>Situation et distance par rapport aux limites du site</i>	<i>Nombre de personnes maximum présentes</i>
Habitations	Aucune à proximité du site	
ERP	À 200m à l'Est du site	Un magasin de vente de meuble

##### Axes routiers et ferroviaires

<i>Axes routiers</i>	<i>Situation et distance par rapport aux limites du bâtiment</i>
N89	En limite de propriété au nord du site

#### 6. PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGE

Le site est situé en bordure de la N 89. Le terrain d'implantation de MALAQUI était à l'origine une ancienne zone boisée.

- **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**

La DIREN du Limousin recense des Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique sur la commune de Saint Angel :

##### Type I

- Vallée de la Triouzoune : Etang du Merlançon et ruisseau de Longéras
- Vallée de la Triouzoune : Bois Laborde

## Type II

- Vallée de la Triouzoune à l'amont du lac de Neuvic

**Le site de MALAQUI n'est pas situé dans l'emprise d'une de ces zones naturelles.**

- **Réserve naturelle – Zone Natura 2000**

☞ Aucune réserve naturelle, ni aucune Zone Natura 2000 n'a été recensée sur la commune de Saint Angel.

- **Zone Importante pour la conservation des Oiseaux (ZICO)**

☞ Aucune ZICO ni de ZPS ont été recensées sur le territoire communal de Saint Angel.

**Le site de MALAQUI n'est donc pas situé dans l'emprise d'une ZICO ou d'une ZPS.**

## **7. EAU**

L'eau utilisée pour les besoins de l'activité provient du réseau public d'adduction d'eau potable. La consommation est estimée à environ 186 m<sup>3</sup> par an. Elle est destinée à la consommation pour les sanitaires, consommation humaine. L'eau utilisée pour l'installation de traitement du bois étant de l'eau pluviale récupérer dans des conteneurs.

Les eaux usées du site sont principalement constituées d'effluents domestiques. Elles sont raccordées aux deux fosses septiques présentes sur le site.

Les eaux pluviales du site et les eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées (voiries, parkings) ne sont pas canalisées, elles sont rejetées directement dans le milieu naturel, cependant le site ne génère pas d'activité polluantes. Tous les stockages de produits sont à l'abri et placés sur rétention. Les machines et les installations techniques sont quand à elles disposées à l'intérieur de bâtiment fermés.

## **8. BRUIT**

L'impact sonore imputable à l'activité du site est essentiellement lié au trafic des poids lourds, des véhicules légers et des appareils de manutention, ainsi que certains équipements qu'a certaines machines (broyeur,...)

Des dispositions générales sont prises pour limiter l'impact sonore des installations :

- Les installations techniques type compresseur sont situées dans des locaux spécifiques,
- Les transporteurs sont invités à arrêter leurs véhicules pendant les opérations de chargement/déchargement,
- L'usage d'avertisseurs sonores est limité aux situations exceptionnelles,
- La vitesse de circulation est limitée à 30 km/h sur le site,
- Les machines bruyantes sont généralement placées dans des locaux fermés.

## 9. AIR

Les activités ne sont pas à l'origine d'odeurs dans le voisinage. Les sources potentielles de pollutions atmosphériques présentes sur le site sont les suivantes :

- Le trafic routier engendré par l'activité,
- La chaudière biomasse,
- Les quelques poussières de bois émises par l'activité de scierie

Les émissions induites par le trafic routier se trouve réduites par :

- La mise en circulation de véhicules conformes aux normes anti-pollution (vérification lors des contrôles techniques),
- L'obligation faite aux véhicules en cours de chargement ou de déchargement, d'avoir leur moteur à l'arrêt,
- La limitation de vitesse fixée à 30 km/h sur le site.
- Remarque : le trafic sur les grands axes routiers voisins du site engendre des rejets atmosphériques en quantité beaucoup plus importante que le trafic lié à la seule activité du site.

Les émissions induites par l'activité de la scierie sont d'une part contrôlée. En effet la concentration des poussières de bois est contrôlée par un organisme agréé et permet de valider le fait que la concentration de poussières ne dépasse pas la valeur limite d'exposition professionnelle suivante 1mg/m<sup>3</sup> sur 8 heures.

Les sciures et les copeaux sont récupérés par différents systèmes et stockés dans des zones définies qui permettent d'éviter leur dispersion dans l'environnement.

## 10. GESTION DES DECHETS

L'activité génère très peu de déchets.

Le site assure une gestion des déchets selon des filières adaptées.

Dans l'attente de leur élimination les déchets sont stockés dans des lieux adaptés.

## 11. ENERGIE

Le site consomme principalement de l'électricité (pour l'ensemble des process) et du gasoil (pour les engins de manutention).

## 12. TRAFIC

Le trafic maximal engendré par le site est estimé à :

	Véhicules légers (VL)	Poids lourds (PL)	VL + PL
Trafic total de l'établissement	10 mouvements	5 mouvements	15mouvements

*Remarque : un mouvement = 1 aller ou un retour*

La part du trafic lié à la l'activité de MALAQUI représente une part minime du trafic sur les axes avoisinants environ 1,2%.

### **13. INTEGRATION PAYSAGERE**

Le site présente une architecture rectangulaire classique. Les bâtiments ont des volumes simples répondant strictement aux besoins de la société.

Toutes dispositions sont prises pour garantir la propreté du bâtiment et de ses abords.

### **14. REMISE EN ETAT DU SITE EN FIN DE VIE**

La mise à l'arrêt de l'installation comme un changement d'exploitant feraient l'objet de démarches administratives et techniques, conformément aux prescriptions de l'article 34 du décret du 21 septembre 1977 modifié.

### **15. EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES**

- Si l'audition est en danger à partir de 85 dB(A) d'exposition quotidienne, des niveaux inférieurs peuvent être fatigants ou apporter une gêne. Il n'y a pas de vibrations transmises par les activités. Le niveau sonore n'est pas de nature à engendrer de dangers chez les riverains. Les niveaux sonores générés par l'installation sont caractéristiques d'une activité scierie qui génère inévitablement du bruit mais les niveaux sonores restent en deçà des niveaux de danger.

- Les déchets produits par l'activité sont très minimes. L'élimination des déchets est faite dans des installations classées pour la protection de l'environnement. La garantie donnée par l'exploitant est que ces installations sont soumises au respect des normes de rejet et sont sous surveillance de l'administration. En effet, l'exploitant garanti le fait que ces déchets seront correctement stockés et évacués. Il s'engage à respecter les prescriptions qui seront définies dans l'arrêté préfectoral. Il n'existe donc pas d'impact sanitaire lié aux déchets sur les populations avoisinantes du site.

- Les eaux usées du site sont exclusivement constituées d'eaux domestiques dont la charge polluante ne présente aucune particularité par rapport à des rejets d'habitations privées. Elles sont rejetées dans les deux fosses septiques du site spécialement conçu pour les accueillir. Il n'existe donc pas d'impact sanitaire lié aux eaux usées sur les populations avoisinantes du site.

Les eaux pluviales, issues du ruissellement sur les voiries et parkings ne sont pas canalisées et vont directement dans le milieu naturel. Cependant des mesures permettent de limiter le contact avec les populations et de minimiser le risque : Tous les stockages de produits sont à l'abri sur dalle béton et placés sur rétention. Les machines et les installations techniques sont quand à elles disposées à l'intérieur de bâtiment fermés.

- Les gaz d'échappement des véhicules légers et poids lourds en transit constituent une part importante des rejets atmosphériques du site. Cette pollution atmosphérique n'est pas quantifiable par un point de rejet et un flux de pollution. Par ailleurs, comme cela a été vu

dans la partie « Air » de l'étude d'impact, des mesures sont prises pour réduire au maximum ces émissions.

Enfin, nous pourrions noter que les rejets de la chaudière respectent les valeurs réglementaires de rejets.

Nous pouvons conclure qu'en l'état des connaissances actuelles et des données disponibles à ce jour, le risque sanitaire est acceptable.